



Ray-Mont Logistiques

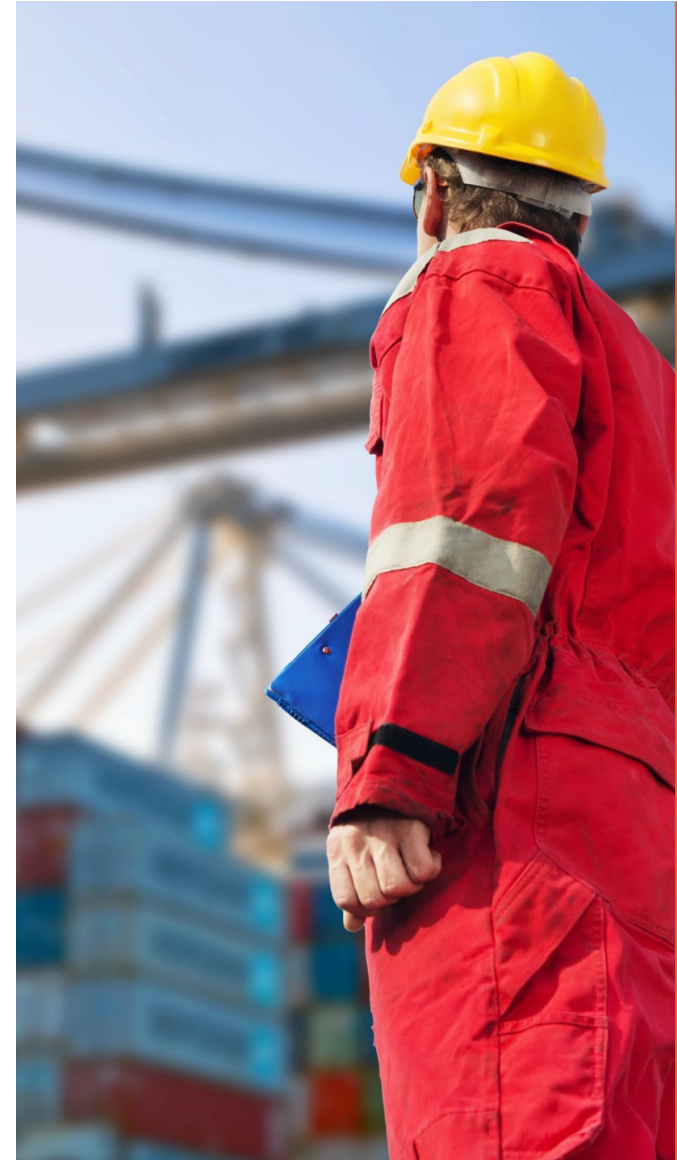
Opportunité de redéveloppement pour le secteur Bridge-Bonaventure

Présentation destinée à
L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)
14 juin 2023



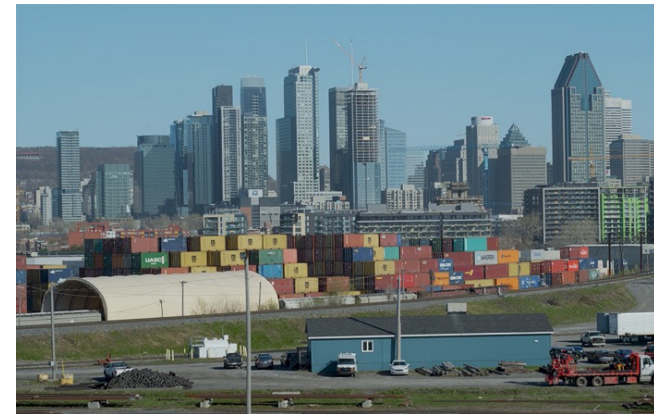
L'ENTREPRISE EN BREF

- **Entreprise québécoise innovante** et chef de file nord-américain en solutions intégrées d'expéditions maritimes conteneurisées ;
- **Rayonnement d'une expertise québécoise** dans ses installations à Montréal, Prince Rupert (C.-B.), Vancouver (C.-B.), Seattle (É.-U.), Charleston (É.-U.) et Mobile (É.-U.) ;
- Entreprise reconnue pour son **innovation** et son **intégration d'intelligence artificielle** dans le domaine de la logistique ;
- **Création de sa propre firme de TI** pour créer une offre de services unique dans l'industrie, intégrant l'IA ;
- Membre depuis les débuts de **SCALE.AI**, la supergrappe d'innovation en matière d'**intelligence artificielle** du gouvernement du Canada.



RAPPROCHEMENT LOGIQUE DU PORT DE MONTRÉAL

- Depuis **plus de 30 ans**, Ray-Mont Logistiques exerce ses activités dans le secteur de la Pointe-Saint-Charles.
- **Cohabitation harmonieuse** avec un vaste secteur résidentiel, situé à 15 m du site.
- Acquisition en 2016 d'un terrain industriel à proximité du Port de Montréal pour **créer une plateforme logistique intermodale**.
- Ray-Mont Logistiques souhaite, à terme, **libérer son site de Pointe-Saint-Charles** pour permettre le développement immobilier.
- Opportunité de **revalorisation sociale et économique** d'un terrain à fort potentiel dans le Sud-Ouest.

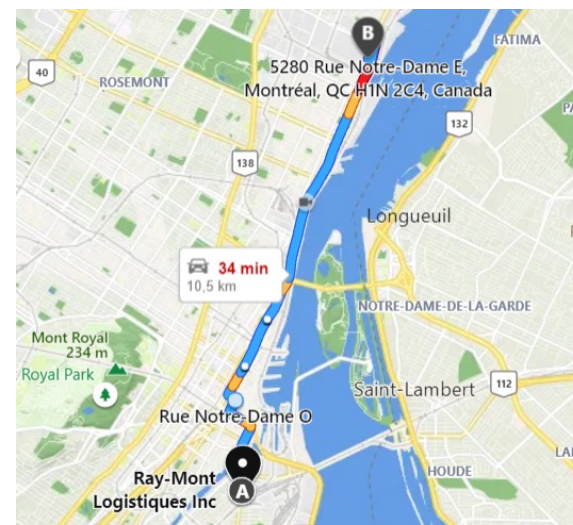


Carte tirée du Plan directeur de mise en œuvre – Secteur Bridge-Bonaventure. Mars 2023



POURQUOI DÉMÉNAGER? DE NOMBREUSES RETOMBÉES POSITIVES

- **Réduction de près du tiers du camionnage lourd total** sur la rue Notre-Dame.
- **Réduction de 82 % des émissions de gaz à effet de serre** de l'entreprise.
- **Réduction de 88 % de la distance parcourue sur les routes locales** par du camionnage lourd généré par l'entreprise.
- **Réduction de 1 200 tonnes de GES** pour certains aspects du projet, l'équivalent de 300 voitures par an en moins sur les routes.
- **Optimisation du camionnage** entre la plateforme logistique et le Port (situé à quelques mètres), **avec seulement 35-40 camions en fonction, dont une partie sera électrifiée.**



Réduction de
88%



Diminution de
82%
DE SES ÉMISSIONS
DE CO₂



1/3
du camionnage
lourd total



DES RETOMBÉES DU CHANGEMENT DE VOCATION DU SITE

- **Une meilleure cohabitation et mixité des usages**
- **Opportunité de développement d'un quartier TOD**
(transit-oriented development)
- **Promixité avec les artères commerciales du quartier**
(rues Wellington, Centre et Saint-Patrick)
- **Retombées fiscales** et financement du REM





RECOMMANDATIONS À L'OCPM

01. Logement et mixité des usages

- Mixité des usages pour favoriser le déménagement de RML et l'accueil de nouveaux résidents.
- En phase avec l'orientation de l'arrondissement de maintenir le pôle d'emplois à l'est de Pointe-Saint-Charles et de diversifier les activités économiques.

02. Densité importante sur un site à fort potentiel

- Nécessité d'un zonage permettant un développement optimal du potentiel du site.
- Condition nécessaire pour favoriser la densité résidentielle et la mixité avec le commercial, le bureau et les équipements et services publics.

03. Développement en hauteur pour libérer l'espace au sol

- Hauteur permettant de maximiser le taux d'occupation du sol, considérant les exigences de distance avec une voie ferrée.
- Proximité attractive avec le REM et accès aux vues sur le fleuve, rendu possible par la hauteur.



www.ray-mont.com

